

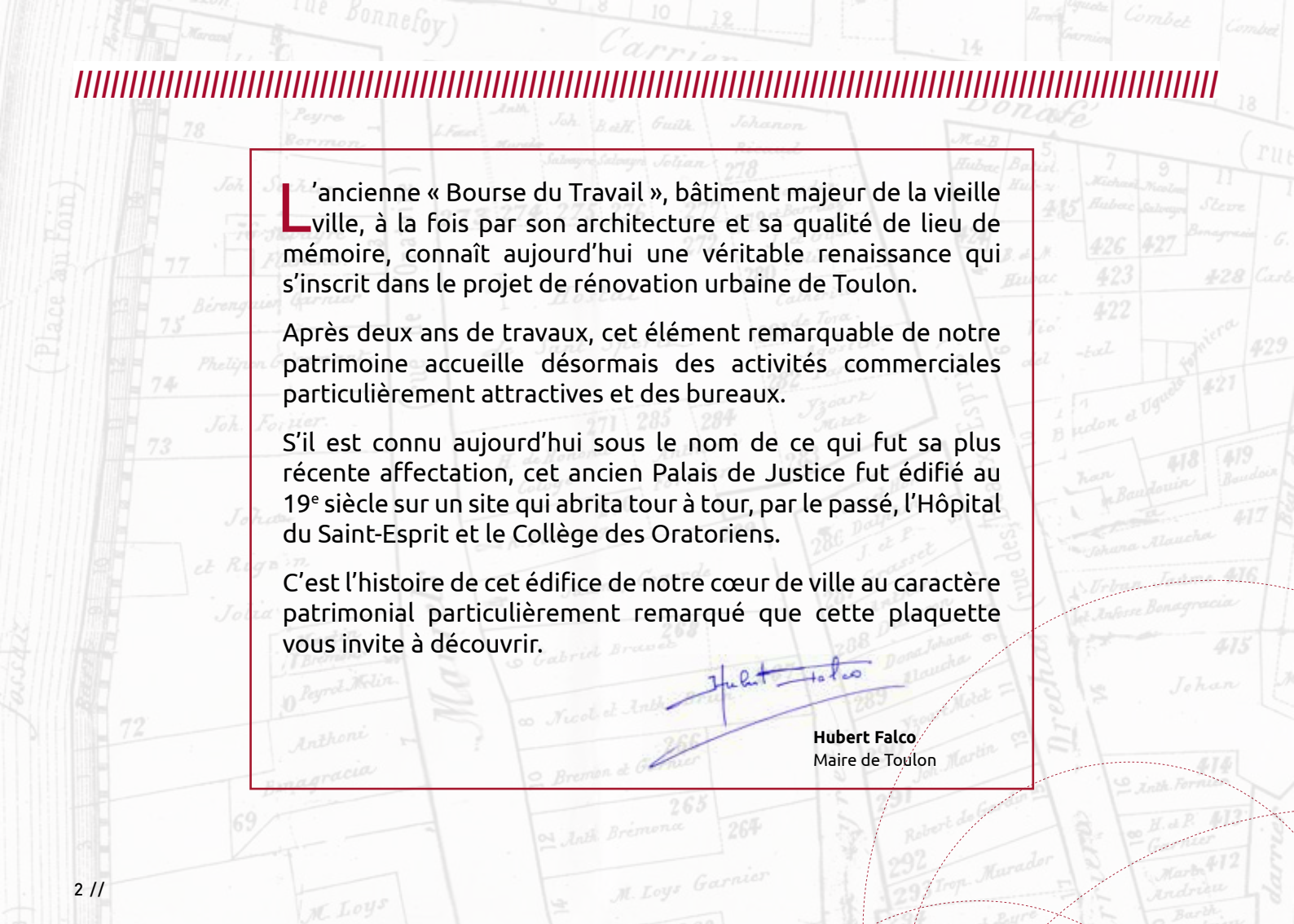
L'ancienne « Bourse du Travail » ouvre une nouvelle page de son histoire

le patrimoine
de la ville de
Toulon



Ville de Toulon > www.toulon.fr





L'ancienne « Bourse du Travail », bâtiment majeur de la vieille ville, à la fois par son architecture et sa qualité de lieu de mémoire, connaît aujourd'hui une véritable renaissance qui s'inscrit dans le projet de rénovation urbaine de Toulon.

Après deux ans de travaux, cet élément remarquable de notre patrimoine accueille désormais des activités commerciales particulièrement attractives et des bureaux.

S'il est connu aujourd'hui sous le nom de ce qui fut sa plus récente affectation, cet ancien Palais de Justice fut édifié au 19^e siècle sur un site qui abrita tour à tour, par le passé, l'Hôpital du Saint-Esprit et le Collège des Oratoriens.

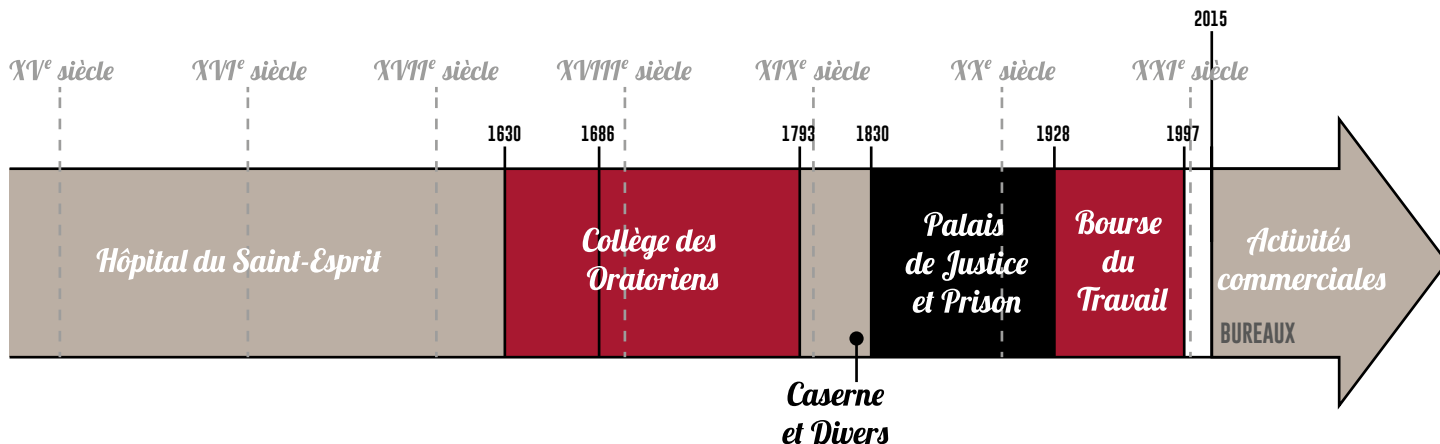
C'est l'histoire de cet édifice de notre cœur de ville au caractère patrimonial particulièrement remarqué que cette plaquette vous invite à découvrir.

Hubert Falco
Maire de Toulon

Depuis le Moyen-Âge, ce site du cœur de Toulon a en effet connu plusieurs destinations.

SIX SIÈCLES D'HISTOIRE

Plusieurs bâtiments furent édifîés au cours des siècles sur l'îlot compris entre les rues Baudin (à l'est), Fernand-Pelloutier (au nord) et Félix-Pyat (à l'ouest).



Frise chronologique

L'Hôpital du Saint-Esprit (XV^e et XVI^e siècles)

Cet hôpital des pauvres est clairement indiqué, sur le plan cadastral de 1442 (*voir ill.*), dans la *Carriera dels Maurels* (la rue des Maurels, aujourd'hui Félix-Pyat), sous le nom d'*Hostal de Sant Spirit*, autrement dit l'Hospice du Saint-Esprit.

Dans *Toulon ancien et ses rues*, A. Mongin indique que la Ville achète en 1442 une maison dans cette rue pour y installer l'hôpital, alors situé hors les murs à l'est de la ville et qui menaçait ruine.

Celui-ci avait été fondé, selon toute vraisemblance, par la confrérie du Saint-Esprit, constituée à Marseille dans les dernières années du XII^e siècle et qui s'était fixé pour but l'assistance « *aux malades pauvres et voyageurs sans asile* » (L. Mongin).

Au début, la confrérie du Saint-Esprit subvenait aux charges de l'hospice grâce à la générosité publique.

Mais bientôt, en raison du nombre considérable de malheureux qui y étaient admis, les aumônes

des fidèles ne suffirent plus à en couvrir les charges, et le Conseil de Ville décida de voter chaque année des fonds pour son entretien. Il lui abandonna en outre l'un de ses revenus, le droit de Pelote. (*Cette redevance était due par les filles qui se mariaient avec des non Toulonnais et quittaient la ville*).

En contrepartie, la commune en nommait les recteurs qui furent désormais choisis parmi les anciens consuls.

Vers 1636, compte tenu de la vétusté de cet hôpital, le conseil de ville décida de le reconstruire dans la partie nord de la ville nouvellement agrandie, au niveau de l'actuelle Place du Théâtre (place Victor Hugo). Un emplacement qu'il occupera pendant deux siècles (1638-1854) et qu'évoque encore aujourd'hui la rue de l'Hôpital située à proximité.

Le transfert de l'Hôpital du Saint-Esprit permit alors aux Oratoriens, qui s'étaient installés à proximité, d'agrandir leur collège sur les bâtiments ainsi désaffectés.

LE TOULON MÉDIÉVAL

Nous sommes ici dans le cœur historique de Toulon, à l'intérieur de la ville médiévale.

Son enceinte, qui subsista jusqu'en 1590, occupait l'espace compris aujourd'hui entre, à l'ouest, la rue d'Alger et la rue Hoche, au nord la rue Paul-Lendrin et à l'est le cours Lafayette.

« *Une muraille, au pied de laquelle s'étendaient en forme de fer à cheval des fossés larges et profonds, protégeait la cité du côté de la terre : au midi la mer lui servait de barrière. En 1366, on compléta les travaux de défense en construisant sur le rivage un rempart surmonté vers son milieu d'une tour élevée et appelée la Tour du Môle* ».

(L. Mongin – *Toulon ancien et ses rues*)

Plan de la ville de Toulon au Moyen-Age dressé d'après les Cadastres de 1442 et 1515, par M. Octave TEISSIER, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Travaux historiques, Président de la Société Académique du Var. (détail)

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Dans le cadre de la rénovation du centre ancien, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) Méditerranée a réalisé, de 2011 à 2014, des opérations archéologiques sur l'îlot Baudin, l'ancienne Bourse du Travail et l'ancienne prison (analyse du bâti, fouille des sols, étude des façades d'époque moderne).

Tandis que des structures attestent l'existence d'une occupation dense dès le II^e siècle de notre ère, confirmant ainsi d'anciennes découvertes antiques, de nombreux autres vestiges (plafonds à la française, peintures murales et de nombreux graffitis) ont été trouvés. D'autre part, des éléments architecturaux révèlent « une organisation de ruelles, traverses et arrière-cours jusqu'à présent insoupçonnées ».

L'étude est en cours d'exploitation et les résultats, lorsqu'ils seront publiés, constitueront, à n'en pas douter, des éléments considérables pour l'histoire de Toulon, notamment au Moyen-Âge.

Le Collège des Oratoriens (XVII^e et XVIII^e siècles)

Le Conseil de la Communauté (ou Conseil de ville) avait décidé en 1621 de fonder un collège d'études secondaires, « des abécédaires (sixième) à la rhétorique (première) » et pour cela de faire appel à des religieux.

Après avoir essayé le refus des pères Minimes, puis celui des Jésuites, d'en assumer la direction, le Conseil de ville décida le 12 novembre 1625 d'en confier l'enseignement aux Pères de l'Oratoire. Ceux-ci acceptèrent de se charger pour dix ans de la régence du collège, moyennant une subvention annuelle de 1.200 livres.

Satisfait de leur enseignement, le Conseil de ville leur renouvela en 1634 un bail de 10 ans et, en 1640, leur attribua la direction perpétuelle du collège avec une pension de 2.000 livres, portée à 6.000 livres en 1786 (L. Mongin).

Installé d'abord dans un bâtiment municipal vraisemblablement situé à l'angle de la rue Bonnefoi (Fernand-Pelloutier) et de la rue des Maurels (Félix-Pyat), l'établissement va s'agrandir à plusieurs reprises, en raison du

nombre croissant d'élèves. Tout d'abord par l'acquisition d'habitations contiguës puis, à partir de 1638, par l'occupation des bâtiments désaffectés de l'ancien Hôpital du Saint-Esprit.

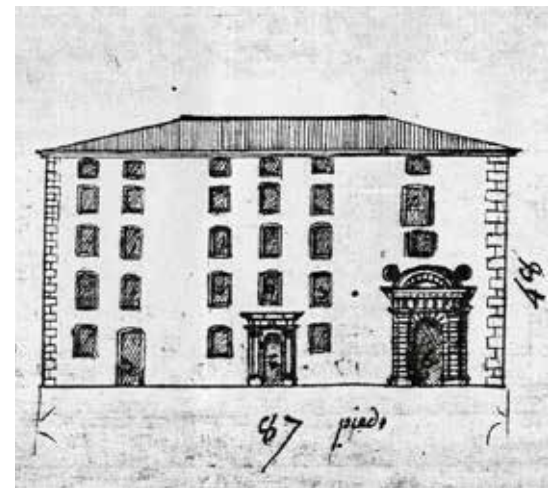
C'est ainsi qu'au fil du temps, le Collège des Oratoriens va étendre son emprise et occuper toute la partie nord de l'îlot.

Reconstruit en 1686, le collège sera encore agrandi et embelli en 1714.

« Quatre bâtiments à étages, dont une galerie à arcades servant de préau s'ordonnaient autour d'une petite cour centrale » (Tony Marmottans).

Une porte monumentale sur la rue Bonnefoi (Pelloutier) donnait accès à la chapelle. Peut-être un artifice de décoration, suggère Mme F. de la Hougue-Pouillet, « destiné à donner l'impression d'une église de plus grande dimension », pour « rivaliser avec les Jésuites » qui, à la même époque, installaient leur séminaire royal pour la formation des aumôniers de la Marine.

Le collège de l'Oratoire compta cinq classes jusqu'en 1668, époque où leur nombre fut porté à huit « depuis la sixième jusqu'à la philosophie ». Une 9^e classe fut créée en 1756 sous le nom de septième.



Collège des Oratoriens de Toulon, élévation sur la rue Bonnefoi (Pelloutier), fin XVIII^e (Arch. Musée des Plans-reliefs).

« LE CREUSET INTELLECTUEL OÙ SE FORMAIT L'ÉLITE DE NOTRE VILLE »

Dans un texte très documenté intitulé « *Les Oratoriens à Toulon* », Tony Marmottans, Président honoraire de l'Académie du Var, écrit que le collège des Oratoriens fut « *une institution exceptionnelle qui resta, durant plus de 150 ans, le creuset intellectuel où se formait l'élite de notre ville* ».

Il précise que « *l'établissement compta d'éminents professeurs. On peut citer le père Mittre, auteur d'une grammaire grecque estimée en son temps, et le père Jean Baptiste Surian qui devint évêque de Vence et fut élu à l'Académie Française en 1733* ».

Parmi les anciens élèves de ce collège, on retiendra le nom de Jean-Étienne-Marie Portalis, l'un des principaux rédacteurs du Code civil (voir encadré).

« *L'enseignement des Oratoriens, plus moderne et plus libéral que celui des Jésuites, donna pleinement satisfaction aux familles toulonnaises* ».

S'ils connurent des moments difficiles car soupçonnés de jansénisme, les pères de l'Oratoire continuèrent leur enseignement jusqu'en 1793.

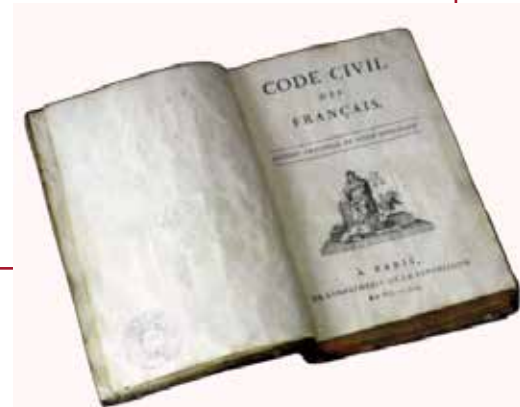
UN PROVENÇAL ILLUSTRE : JEAN-ÉTIENNE-MARIE PORTALIS (1746-1807)

Né au Beausset, Jean-Étienne-Marie PORTALIS effectua une partie de ses études à Toulon, au Collège des Oratoriens.

Avocat à 19 ans, élu du Var au Corps législatif du Directoire en 1795, puis ministre des Cultes sous l'Empire, Jean-Étienne-Marie PORTALIS fut l'un des quatre rédacteurs du Code civil de 1804 qui nous régit toujours.

Élu à l'Académie Française, il eut droit à sa mort, en 1807, à des obsèques nationales et fut inhumé au Panthéon.

Napoléon dira à Sainte-Hélène : « *Ma vraie gloire, ce n'est pas d'avoir gagné quarante batailles ; Waterloo effacera le souvenir de tant de batailles. Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil* ».





LE PÈRE EUSTACHE, FONDATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tony Marmottans rappelle, dans « Toulon et son histoire – Une ville convoitée » que c'est à un Oratorien que Toulon doit sa bibliothèque municipale.

Après l'abolition des ordres religieux (1790), le père Alexandre Eustache, professeur de mathématiques et bibliothécaire du Collège de l'Oratoire, envoya au Conseil de ville un mémoire proposant de ne pas mettre à la vente des biens nationaux les ouvrages des maisons religieuses supprimées. L'idée de les réunir à ceux du collège et d'ouvrir ainsi une bibliothèque publique accessible à tous fut adoptée par l'assemblée le 20 janvier 1791.

Ce fonds de livres, provenant des couvents des Frères prêcheurs, des Capucins, des Minimes et des Augustins, représentait avec ceux des Oratoriens plus de 8.000 ouvrages.

Malheureusement, compromis dans la rébellion royaliste, ainsi que son supérieur le père Garnier, le Père Eustache sera fusillé sans jugement au Champ-de-Mars après la reprise de Toulon par les Républicains.





Après la Révolution

Après la période révolutionnaire, les locaux de l'ancien collège servirent d'abord de caserne au régiment des Ouvriers Militaires, puis, de plus en plus délabrés, furent utilisés par la Ville.

Dans ses *Cahiers*, Pierre Letuaire décrit le bâtiment comme un « *capharnaüm communal* », avec entrepôt et salle des ventes au rez-de-chaussée, atelier de menuiserie et grenier à blé aux étages supérieurs. Il raconte comment, un après-midi de mai 1828 (il le date par erreur

de 1824), les planchers s'effondrèrent sous le poids du blé, faisant plusieurs victimes.

« À la suite de cette catastrophe, la ville échangea l'Oratoire bien public depuis la Révolution avec le Département qui y fit élever le Palais de Justice et prit en échange possession du Vieux Palais ». Le premier Palais de Justice (1643-49) et le deuxième (1749) avaient été construits sur le même emplacement, au bas de la rue des Chaudronniers (actuelle rue d'Alger).

Le troisième Palais de Justice de la Ville et les prisons (1830-1924)

Valérie Pillon-Caillol a consacré un chapitre de son mémoire de maîtrise intitulé « Urbanisme et architecture à Toulon – 1700-1830 » (Université de Provence Aix 1984) à la construction de ce Palais de Justice qui apparaît comme le seul bâtiment officiel construit à Toulon après la Révolution et avant le second Empire.

Elle indique que les travaux, débutés en 1829, s'achevèrent l'année suivante.



Vue vers la place Puget.



Vue vers la rue Alézard.

UNE ARCHITECTURE TYPIQUE

C'est l'architecte départemental Lantoin qui en signe les plans.

Au Nord, s'élève le Palais et au sud, les prisons, divisées en deux parties, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes.

« Palais et prisons sont [...] isolés par une large cour transversale. Un étroit passage cerné de murs permet le transfert des prisonniers de leur cellule au Tribunal, en toute sécurité » (Valérie Pillon-Caillol).

Le rez-de-chaussée du palais reçoit la salle d'audience du tribunal de Commerce et la chambre du Conseil. A l'étage, se trouvent la salle d'audience du Tribunal civil et des pièces annexes (greffe, archives).

Un étage sera ajouté en 1864 et, plus tard, un balcon aux épaisses consoles de plâtre sera apposé sur la façade.

Pour cet auteur, *« Le Palais de Justice est typique d'une mode qui se développe en Provence à cette époque, où se manifeste un goût pour les arcades, pour les horizontales en pointillé marquées par la saillie de fortes corniches. [...] Le Palais marque une étape importante, car il est le*



premier édifice construit après la Révolution, et le dernier avant l'agrandissement de Napoléon III. Il est le seul témoin à Toulon de l'architecture de cette période ».

Les prisons avaient leur entrée impasse Baudin, derrière le Palais de Justice. Plusieurs exécutions capitales ont eu lieu devant leur porte.

Locaux malsains, exigus et surpeuplés, sans air, sans lumière et sans chauffage, ces « sinistres »

prisons étaient dans un tel état que les pouvoirs publics avaient, dès 1893, sommé la ville de les reconstruire.

La ville envisagea alors de rebâtir un Palais de Justice et une maison d'arrêt, mais le projet fut retardé, notamment par la Grande Guerre. Il fallut attendre trente ans, et l'achèvement de la Prison Saint Roch, pour que les détenus y soient transférés. Ce fut chose faite le 2 avril 1927 (Tony Marmottans).



La Bourse du Travail (1928-1997)

Un nouveau Palais de Justice ayant été construit (et inauguré le 28 septembre 1924) à son emplacement actuel, face au Jardin Alexandre 1^{er}, le département cède l'ancien Palais à la ville, par acte du 27 octobre 1927, et les locaux sont alors reconvertis en Bourse du Travail.

Les syndicats prirent possession des locaux le 1^{er} mai 1928 et l'inauguration officielle eut lieu le 7 octobre suivant. C'était un dimanche.

Les allocutions du Maire et des syndicalistes furent suivies d'une soirée « artistique et récréative ». (F. Joseph, dans *le Petit Var* du 28 octobre 1937) au cours de laquelle

fut donné un « charmant concert » (revue « *Je dis tout* » - N° 1635 du 13 octobre 1928).

Les anciens locaux de la prison (il avait été prévu de les détruire, mais ils ne le furent pas totalement) accueillirent syndicats et associations.

Précédemment, les syndicats et la première Bourse du Travail de Toulon, constituée en 1886, se tenaient dans l'ancien couvent-école des Frères des Récollets, attenant à l'église Saint-François-de-Paule, sur la place Louis-Blanc. Ces locaux, très délabrés, furent démolis en 1942.

La Bourse du Travail de Toulon est à l'origine, avec neuf autres, de la création de la fédération des Bourses du Travail de France. Cette fédération sera l'une des composantes de la création de la CGT au congrès de Limoges en 1895.

◀ La première Bourse du Travail Place Louis Blanc

Extrait de l'Indicateur du Var - 1937 ▶



BOURSE DU TRAVAIL

Rue Fernand-Pelloutier
(ancienne rue Bonnefoy)

Constituée en 1886

La Bourse du Travail est une organisation administrée par une commission administrative élue en assemblée générale des délégués de toutes les organisations syndicales adhérentes.

La Bourse du Travail, organise des cours d'enseignement professionnel et d'adultes, donnés par des ouvriers ou des professeurs adhérents.

Elle possède une bibliothèque, un service juridique, une clinique médicale pour les accidents du travail. Elle fonctionne à l'aide de subventions du département et de la commune. Elle comprend un secrétaire général : E. Montagne ; une union locale, une union départementale, ayant leur siège dans l'immeuble ainsi que les divers syndicats appartenant respectivement à la C.G.T. unifiée. Soixante quatre syndicats y sont adhérents.

Bibliothèque

Ouverte à tous les syndiqués, tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés, de 9 heures à midi, de 14 h. à 19 heures, au secrétariat.

Clinique

Consultations pour les accidents du travail : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. L'après-midi, s'adresser au Secrétaire.

Cours d'Adultes et Professionnels
octobre jusqu'au 30 juin, tous les jours ouvrables, de 16 h. à 19 h. Inscription au bureau du Secrétariat.
Ouverture des cours gratuits en

Matières enseignées

Français (lettres et cours moyen) ; anglais ; sténo et dactylographie ; arithmétique, comptabilité et droit commercial ; solfège, violon, violoncelle, piano et chant.



« LE CŒUR DE LA VIE SOCIALE DE TOULON ET DU VAR »

La Bourse du Travail de Toulon est inséparable de l'histoire du mouvement ouvrier varois du XX^e siècle.

Comme l'écrit J.P. Roux, dans un dossier de la revue Mesclun, « *Accueillant les syndicats, [la Bourse du Travail] devint au fil du temps le*

cœur de la vie sociale de Toulon mais aussi du Var. Attribuée, en effet, théoriquement aux Unions Locales, elle devint très vite le siège des Unions Départementales ».

Interrogée par la revue, une syndicaliste témoigne : « *La vie s'est déroulée dans cette*

grande bâtisse au rythme des réunions, des assemblées, des congrès, des luttes et des événements marquants ».

ARRÊTÉ D'INTERDICTION D'OCCUPATION

L'état des locaux de la Bourse du Travail faisait depuis plusieurs années l'objet d'âpres discussions entre la municipalité et les syndicats qui réclamaient leur transfert dans des locaux mieux adaptés lorsque fut élue, en 1995, la nouvelle équipe municipale de Jean-Marie Le Chevallier.

La Bourse du Travail fut alors frappée par un arrêté d'interdiction d'occupation daté du 13 novembre 1995 pris en raison de graves « risques et désordres menaçant la sécurité publique ».

Les syndicats s'installèrent en octobre 1997 dans les anciens locaux de la Direction Départementale du Travail, avenue Amiral Collet.

Ceux-ci avaient été achetés à l'Etat par la Ville de Toulon le 17 octobre 1996, l'acquisition et les travaux de remise en état étant financés avec une participation du Conseil Général du Var, que présidait alors Hubert Falco, de 50% du montant des annuités de l'emprunt contracté pour l'opération.

La première convention de mise à disposition par la Ville de ces locaux aux syndicats a été signée le 1^{er} octobre 1997. Elle a été renouvelée sans interruption depuis.



En 2015, le bâtiment inaugure un nouveau chapitre de son histoire.

Désaffecté depuis plusieurs années, le bâtiment est cédé en 2003 par la Ville de Toulon à la Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée dans la perspective de la création du pôle d'enseignement supérieur (délibération du 24 octobre 2003).

En 2008, Toulon Provence Méditerranée signe un compromis de vente de l'ensemble immobilier (l'ancienne bourse ou ancien palais, l'ancienne prison et le terrain attenant) avec la Semexval pour la réalisation d'un projet d'activités commerciales et tertiaires.

En 2013, la Communauté d'agglomération signe l'acte définitif de vente dudit ensemble immobilier à la Société Publique Locale Méditerranée (SPLM), celle-ci s'étant substituée entre-temps à la Semexval conformément à la concession d'aménagement « Toulon vous accueille » conclue avec la commune de Toulon.

L'opération, confiée au cabinet d'architecture Wilmotte et Associés, a nécessité deux ans de travaux. Elle a consisté en la requalification des deux immeubles principaux parallèles et la construction de trois bâtiments neufs en liaison. Un patio végétalisé a été créé au cœur du projet sur l'emprise de l'ancienne cour.

L'ensemble accueille désormais des activités commerciales (dont 1 500 m² de surface de vente) et des bureaux.

Classé comme « édifice au caractère patrimonial particulièrement remarquable » par son histoire et ses qualités architecturales, le bâtiment de la Bourse a nécessité une attention toute particulière.

La renaissance de cet élément remarquable de notre patrimoine s'inscrit dans le projet de rénovation urbaine de Toulon. Elle signe de façon éclatante le renouveau du centre historique de Toulon.



NOMS DE RUES

RUE FÉLIX-PYAT

Au Moyen-Âge, la carriera dels Maurels traversait la ville du Nord au Sud. La partie supérieure de la voie, au nord de la rue d'Astour, connue sous le nom de carriera de l'Hospital, porta successivement et alternativement les noms de l'Oratoire et Moreau, Voltaire (en 1794), avant de prendre en 1920 le nom de Félix Pyat, journaliste et homme politique, personnalité de la Commune de Paris (1810-1889).

RUE BAUDIN (RUE DES BEAUX-ESPRITS)

La rue Droite (carriera drecha) traversait elle aussi la cité médiévale du Nord au Sud, jusqu'à la Place de la Poissonnerie. À la fin du XVII^e siècle, la partie supérieure de la voie, au nord de la rue d'Astour, prit le nom de rue des Beaux-Esprits. Selon certains auteurs, la rue devait son nom à l'hospice du Saint-Esprit, selon d'autres aux Pères de l'Oratoire, prêtres très instruits qui dirigeaient le collège, pour d'autres encore, le nom évoque un salon littéraire sis dans le quartier.

Appelée sous la Révolution rue JJ Rousseau, puis rue Cicéron, puis redevenue rue des Beaux-Esprits, un décret du 26 janvier 1889 lui attribua le nom de Jean-Baptiste Baudin, député parisien tué sur les barricades en 1851.

Il nous plaît à penser que de beaux esprits la fréquenteront toujours, elle qui abrite désormais une résidence universitaire qui porte le nom de Portalis.

RUE FERNAND-PELLOUTIER

Ce fut l'une des rares rues du Toulon médiéval à avoir conservé jusqu'au début du XX^e siècle sa dénomination primitive : la rue Bonnefoi (ou Bonnefoy).

Elle tenait son nom du béal (petit canal d'irrigation) qui amenait en ville les eaux du

prieuré de Saint-Antoine « béal sancti Antoni bonæ fidei », transformé en Bona fé, Bonafé, Bonnefoy et Bonnefoi (L. Mongin).

Au XVIII^e siècle, la rue fut appelée rue des Sœurs de l'Évêché, ou rue de l'Évêché. En 1885, la partie à l'est de la rue Baudin devint rue Aléazard, pharmacien et conseiller municipal victime de son dévouement lors de l'épidémie de choléra.

En 1928, l'ancien Palais de Justice ayant été transformé en Bourse du Travail, la rue Bonnefoy prit le nom de rue Fernand-Pelloutier, fondateur des Bourses du Travail (1867-1901).

BIBLIOGRAPHIE

M. Fr. de LA HOGUE-POULLET, *Oratoriens et Jésuites à Toulon : deux édifices d'enseignement sous Louis XIV*, Provence Historique 1976.

Gustave LAMBERT, *Histoire de Toulon* Impr. du Var, 1886-1892.

Pierre LETUAIRE, *Les cahiers - Notes et souvenirs sur l'histoire et les mœurs toulonnaises - La catastrophe de l'Oratoire*, Ed. du Petit Var, 1910.

Tony MARMOTTANS, *Toulon et son histoire, du Moyen-Âge à la Belle époque*, Ed Autres Temps, 2000.

Tony MARMOTTANS, *Toulon et son histoire, Une ville convoitée*, Ed Autres Temps, 2003.

Tony MARMOTTANS, *Toulon au cœur, secrets et curiosités - Itinéraire des prisons toulonnaises*. Editions Autres Temps, 2006.

Tony MARMOTTANS, *Les Oratoriens à Toulon*, Bulletin de l'Académie du Var, 2008.

Laurent MONGIN, *Toulon ancien et ses rues*, Draguignan Impr. Oliv Joulian 1901-1902.

Valérie PILLON-CAILLOL, *Urbanisme et architecture à Toulon 1700-1830* – Mémoire de maîtrise – Université de Provence Aix 1984.

Revue MESCLUN, *La Bourse de Travail de Toulon*, publiée par l'association Cultures et Communication, N°10 - Automne 2010.

REMERCIEMENTS

- Archives municipales
- Bibliothèque municipale
- Académie du Var
- Société des Amis du Vieux Toulon et de sa Région



L'ANCIENNE BOURSE DU TRAVAIL

Mairie de Toulon

Avenue de la République

CS 71407

83056 Toulon Cedex

Ville de Toulon > www.toulon.fr
Renseignements : 04 94 36 30 00